

Les personnes ayant un DEC ou une AEC peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme.
 Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiante ou de l'étudiant.
 Cette liste est transmise à titre indicatif et est modifiable sans préavis.

Programme préuniversitaire Sciences de la nature (200.B1) – Cégep de Chicoutimi	Baccalauréat en géologie (7728) Baccalauréat en génie géologique (7942)
ENTENTE PASSERELLE Pour être admissible à cette passerelle, la personne candidate devra satisfaire les critères d'admissibilité suivants : • Détenteur d'un DEC préuniversitaire en Sciences de la nature (200.B1). • Avoir réussi le cours 201-4CA-CH <i>Calcul avancé</i>, à partir de l'hiver 2025, avec un résultat égal ou supérieur à la moyenne du groupe.	8MAP107 Calcul avancé I